

ARRONDISSEMENT

COMMUNE DE LESPIGNAN

Siège social : Hôtel de ville – 34710 LESPIGNAN

DE BEZIERS

ARRETE DU MAIRE

Objet :

Choix entreprises
Rénovation 3° Etage Buissonnets

N° AD-2025-01-09-02

Le Maire de la commune de LESPIGNAN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 qui permettent au Conseil Municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 Juin 2020 visée par les Services de la Sous-Préfecture de Béziers en date du 05 Juin 2020, au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, certaines fonctions énumérées à l'article L 2122-22 du CGCT dont la possibilité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 200 000 € HT.

Considérant la mise en concurrence et l'analyse des offres reçues
Considérant qu'il était prévu au BP 2024 et reconduit au BP 2025 le montant des travaux d'Aménagement du 3° étage du Château des Buissonnets,

DECIDE

ARTICLE 1 – De valider les propositions et retenir les entreprises suivantes :

Gros Œuvre – Entreprise MAUREL pour un montant de	6 110.00 € HT
Plâtrerie – Eurl ORLANDO pour un montant de	14 875.00 € HT
Menuiserie – SAS LLINARES pour un montant de	22 120.17 € HT
Electricité _ VIGIPOLE pour un montant de	13 244.59 € HT
Plomberie – BANCO RECSACLIM pour un montant de	2 096.75 € HT

Soit un montant total de 58 446.51 € HT

ARTICLE 2 – La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte.

ARTICLE 3 – Un extrait de la présente décision sera affiché à la porte de la Mairie et une ampliation adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Béziers.

Fait à LESPIGNAN, le 9 janvier 2025

Le Maire,

Envoyé en préfecture le 16/01/2025
Reçu en préfecture le 16/01/2025
Publié le 17 JAN. 2025
ID : 034-213401359-20250109-AD2025_01_09_02-AR

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le
Et publication ou notification
Du
Le Maire : 17 JAN. 2025



Jean-François GUIBERT